



## Rencontre avec le Conseil d'Etat vaudois

Une rencontre a eu lieu avec une délégation\* du Conseil d'Etat vaudois en date du 25 août 2010. Le SEV était représenté par Patrick Schaffner, Gilles Scuiller et Olivier Barraud. La direction de la CGN, des représentants des communes et de l'ABVL étaient également présents.

Chaque délégation a pu exposer son point de vue au sujet de l'avenir de la CGN. Fort du soutien des 44'050 signatures, le SEV a exprimé son opposition à une scission d'entreprise, à des diminutions de prestations et a réitéré sa demande d'une présentation rapide de l'EMPD\*\* pour la rénovation du Vevey, Ville de Genève et du chantier naval d'Ouchy.

De son côté, le Conseil d'Etat a présenté des pistes pour un assainissement durable de la CGN. Malheureusement, il a refusé de nous les transmettre par écrit ce qui nous empêche de facto de prendre position sereinement. On peut toutefois retenir que le Conseil d'Etat maintient sa volonté de scinder la compagnie et souhaite créer une fondation Belle-Epoque. Les différents scénarii à l'étude ne sont guère rassurants car ils prévoient une diminution des prestations ou des opérations douloureuses pour les actionnaires. Le SEV est très sceptique sur la volonté réelle du Conseil d'Etat de maintenir une exploitation lacustre digne de ce nom sur le Léman avec une flotte Belle Epoque. Nous ne connaissons que trop bien la valeur des déclarations orales... dans les faits, l'EMPD est techniquement prêt et pourtant, le Vevey va rejoindre l'Italie et l'Helvétie.

Pour la suite, le Conseil d'Etat a affirmé que la question de la répartition du financement sera discutée dans le cadre d'une plate-forme « canton-communes ». Les choix stratégiques seront discutés entre le Conseil d'administration CGN et les cantons.

A la fin de cette rencontre du 25 août 2010, **aucune avancée n'a été faite**. Les incertitudes sont toujours bien présentes, ceci même si Pascal Broulis nous a assuré qu'il n'y aura aucun licenciement. Toujours des déclarations orales...

Dans tous les cas, le SEV refuse d'être évincé des discussions stratégiques et l'a fait savoir par l'intermédiaire d'un courrier envoyé au Conseil d'Etat. Nous n'allons pas accepter la politique du fait accompli. Nous attendons maintenant une réponse du Conseil d'Etat et vous informerons de la suite dès que possible.

Les prochaines semaines (mois?) seront décisives pour l'avenir de la CGN. A ce jour, il n'y a que des « pistes » à étudier. En fonction de l'actualité, nous ne pouvons pas exclure le recours à des mesures de lutte. Il est donc fort probable que le comité organise une assemblée générale extraordinaire. Il est en effet capital que l'ensemble des membres comprennent bien la situation et les enjeux. La solidarité et l'union du personnel sont nos principales forces. Ce combat ressemble plus à un marathon qu'à un sprint. Peu importe... avec vous, votre engagement et votre soutien, nous sommes prêts !

\* Le Conseiller d'Etat Pascal Broulis (Finances), le Conseiller d'Etat François Marthaler (Infrastructures) et le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud (Economie).

\*\* Exposé des motifs et projets de décret (projet d'approbation d'un financement par le Grand Conseil)